

L'UFR DSEP
recrute
des vacataires pour des
surveillances d'examens

Conditions requises :

être étudiant inscrit en MASTER 2 ou DOCTORAT
ou être titulaire d'un Master ou d'un doctorat
hors doctorants contractuels, ATER et contrats vacataires uB en cours

- tâches : assurer un renfort à la surveillance des examens en licence sous la responsabilité des enseignants titulaires,
- période : entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 juin 2022,
- nombre d'heures : 40 heures au maximum sur l'année,
- rémunération : 11,99 euros montant brut / heure (9,63 € net).

Adresser lettre de motivation + CV avant le
12 novembre 2021

à

UFR Droit, Sciences Economique et Politique
Secrétariat du Doyen - Bureau R09
4 Bd Gabriel - BP 17270
21072 DIJON CEDEX
Catherine.Corseret@u-bourgogne.fr